

# Devoirs de Vacances

## Comment préparer l'action parlementaire

Comme tous les ans *La Française* va prendre ses vacances jusqu'en septembre (1) vacances relatives d'ailleurs, car c'est précisément pendant ces semaines de détente que nous pouvons penser au travail de rentrée et le préparer. Mais cette année,

en raison des élections sénatoriales et de la réforme électorale, c'est dès maintenant que nous avons des dispositions à prendre, une tactique à arrêter, pour mener à bien la tâche qui nous incombe tant à Paris que dans les départements.

### CHAMBRE DES DEPUTES

Comme nous l'avons déjà indiqué, dès la rentrée la Chambre doit s'occuper de la réforme électorale. La Commission du suffrage a été chargée d'un rapport et en principe c'est huit jours après la rentrée que le rapport sur « la proportionnelle » doit être mis en discussion.

Il y a peu de chance — ou plutôt même il n'y a aucune chance, — pour que le vote des femmes puisse être rattaché à ce rapport, mais n'oublions pas que le vote des femmes a déjà été adopté le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Dans une de ses dernières réunions de juin, la Commission du Suffrage Universel a décidé de nommer un rapporteur pour remplacer M. Cathala, actuellement ministre, afin qu'un rapport soit déposé sur les amendements ou articles additionnels qui sont venus se greffer sur la proposition Fayssat-Bracke adoptée par la Chambre : vote familial, vote des marins, etc...

Pour que la proposition votée soit renvoyée au Sénat sans devenir « un monstre » comme le déclare avec humour M. Bracke, il faudrait obtenir que les amendements retenus soient disjoints, ce qui paraîtrait normal, car il n'y a vraiment aucun rapport entre le vote des femmes et le vote des marins; et le vote familial lui-même soulève des problèmes particuliers qui méritent une discussion spéciale, distinction du vote féminin ou du vote des marins!

En résumé, nous devons obtenir dès la rentrée :

- 1<sup>o</sup> qu'un rapporteur soit nommé;
- 2<sup>o</sup> qu'une discussion soit fixée (avant même celle de la proportionnelle, cette dernière devant évidemment tenir compte de ce qui sera décidé à notre sujet);
- 3<sup>o</sup> que la disjonction des amendements soit votée en séance afin que la proposition Bracke-Fayssat soit renvoyée au Sénat telle qu'elle a été adoptée.

Pour obtenir ces résultats nous demandons à nos groupes d'agir sur chacun des membres de la Commission du Suffrage Universel appartenant à leur département.

Voici la composition de la Commission.

COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL  
PRÉSIDENT : M. Baréty (Alpes-Maritimes).  
VICE-PRÉSIDENTS : MM. Archambault (Drôme), Henri Auriant (Haute-Garonne), Bracke (Nord), Colomb (Vienne), Payra (Pyénées-Orientales).

SECRÉTAIRES : MM. A. J. L. Bleton (Cher), René Faure (Nord), Ferrand (Creuse), Graziani (Seine).

MEMBRES : MM. Barthélemy (Seine), Blanc (Ain), Blériot (Aisne), Bonnetous (Seine-et-Oise), G. Bret (Ile-et-Vilaine), Courson (Indre-et-Loire), Coty (Seine Inférieure), Chatenet (Seine-et-Oise), Dariac (Orne), Delbos (Dordogne), Dubon (Landes), Fribourg (Ain), Jean Coy (Seine), Guernut (Aisne), Henri Haye (Seine-et-Oise), Jouffraut (Deux-Sèvres), Lagrosillière (Martinique), Le Corbeiller (Seine), Louart (Pas-de-Calais), de Lyrot (Ile-et-Vilaine), Massimi (Rhône), Mistler (Aude), Nast (Seine-et-Marne), de Polignac (Maine-et-Loire), Rouleaux-Dugage (Orne), A. Sallés (Rhône), Simonnet (Dordogne), Sixte-Quenin (Bouches du Rhône), Trémintin (Finistère).

Tous nos groupes doivent également agir avant la rentrée des Chambres ou dès la rentrée pour obtenir de leurs députés qu'ils votent en séance la disjonction des amendements. Enfin, nous souhaitons très vivement, qu'à l'intérieur des partis, les femmes nous aident sérieusement.

Si les députés sentent une pression s'exercer sur eux dans leurs départements et dans leurs partis, notre cause sera vite gagnée.

### ELECTIONS SENATORIALES

C'est au mois d'octobre prochain qu'aura lieu le renouvellement sénatorial (par lettre alphabétique de l'Orne à l'Yonne).

Voici par ces départements la liste des sénateurs sortants avec leur opinions concernant le vote des femmes :

Présumés pour :	Départements :	Présumés contre :
MM.		
Dentu, Millerand, de Ludre.	ORNE	
Farjon, Delasalle (?).	PAS-DE-CALAIS	Salmon, Lefebvre du Pré, Cadot.
Clémentel.	PUY-DE-DOME	Marrou, Malsang, Chassaing.
Léon Bérard, Champetier de Ribes, Lissard.	BASSES-PYRENEES	
Dalbiez, Pierre Rameil.	PYRENEES-ORIENTALES	
Foucade.	HAUTES-PYRENEES	Noguès.
Eccard, Chanoine Muller, Cte de Leusse, Diebolt-Weber, Cte d'Andlau.	BAS-RHIN	
Général Bourgeois, Osterman, Jourdain, Pflieger.	HAUT-RHIN	
Viellard.	BELFORT	
Justin Godart, Voillot, Giraud, Hayaux.	RHONE	Rolland, Bender.
Pelletier.	HAUTE-SAONE	Jeanneney, Renaudot.
	SAONE-ET-LOIRE	Turlier (?), Cochard, Duprey, Borgeot.
	SARTHE	Caillaux, Lebert, Buquin.
	SAVOIE	Milan, Mollard, Borel.
	HAUTE-SAVOIE	Jacquier, Gallet, Curral.
Voilin, Bachelet, Deloncie, Morizet, Strauss.	SEINE	Auray, Laval, Mounié, Steeg, Dherbecourt.
Veyssièrre, Brindeau, Marquis de Pommereu, Thoumyre.	SEINE-INFERIEURE	Lavoigne.
	SEINE-ET-MARNE	Dumesnil, Penancier, Lugol.
Leredu, Muret, Cornudet.	SEINE-ET-OISE	
	DEUX-SEVRES	Héry, Goirand Demellier.
Bourdeau, Pierrin.	SOMME	Cavillon, Jovelet.
Lavergne.	TARN	Andrieux, Loubat.
Presseq (?).	TARN-ET-GARONNE	Delthil.
Fourment, Martin.	VAR	René Renoult.
	VAUCLUSE	Tissier, Serre.
Fontaines, de Baudry d'Asson, Rambault.	VENDEE	
	VIENNE	Raoul Péret, Victor Boret, Duplantier.
Betouille, Fèvre, Leclerc.	HAUTE-VIENNE	
Flayelle, Richard.	VOSGES	Barbier (?).
	YONNE	Bienvenu - Martin, Gaston Gaudaire, Hamelin.
Roux-Freissineq, Flayelle.	ORAN	
Le Moignic.	INDE FRANÇAISE	

Soit 55 sénateurs sortants présumés favorables et 51 hostiles.  
(Voir la suite, page 2)

# Comment préparer l'action parlementaire

— FIN —

Dès le mois prochain, il sera bon de commencer nos démarches auprès des électeurs sénatoriaux soit pour aider nos amis (par des démarches faites d'accord avec eux), soit pour combattre nos adversaires.

En ce qui concerne notre action dans les circonscriptions de nos adversaires, il y a deux méthodes : une purement féministe, une autre politique.

La méthode féministe consiste à faire, à l'aide de tracts et de conférences, de la propagande pour nos idées avant et pendant la période électorale; l'action politique consiste « à aider les adversaires de nos adversaires », en obtenant d'eux des promesses en faveur du vote féminin (sans nous préoccuper, bien entendu de leurs opinions politiques). C'est un travail délicat et difficile, mais que nous croyons meilleur et plus fécond en résultats.

Le Comité Central de l'U.F.S.F. ne pense pas nécessaire de faire de tracts spéciaux pour les élections sénatoriales, il nous paraît plus indiqué que chaque groupe prépare lui-même les tracts qui répondent le mieux à la situation locale. Le Comité Central serait heureux d'avoir dès maintenant l'avis des groupes à ce sujet.

Nous signalons qu'une action sérieuse sera particulièrement nécessaire dans le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, la Sarthe, la Savoie, la Haute-Savoie, la Seine, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, la Somme, le Tarn-et-Garonne, le Vaucluse, la Vienne et l'Yonne, ce qui ne signifie pas que dans les autres départements nous devons rester inactives, quand ce ne serait que pour aider de notre mieux nos partisans du Sénat et tenter de gagner à nous les sénateurs hésitants.

Au cas où nos amies désireraient commencer dès le mois prochain leur campagne auprès des délégués sénatoriaux, nous leur proposons de préparer le questionnaire ci-dessous. Le même questionnaire pourrait d'ailleurs être envoyé aux candidats sénateurs en y joignant une lettre personnelle.

UNION FRANÇAISE  
POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES  
Département de .....

Estimez-vous juste que la femme qui paie des impôts ne vote pas?  
Réponse : .....

Estimez-vous juste que la femme chef de famille ou chef d'entreprise qui a toutes les responsabilités, toutes les charges d'un foyer ou d'une affaire ne vote pas?  
Réponse : .....

Estimez-vous, que le Sénat doive refuser ou accorder à la femme le droit de vote? et dans ce dernier cas, souhaiteriez-vous qu'il reconnaisse ce droit de vote intégralement ou par étapes? Quelles étapes préconiserez-vous?  
Réponse : .....

Questionnaire rempli par :  
M .....

Titre .....

Adresse .....

Date .....

Signature :  
A renvoyer avant le 15 octobre à Madame .....

présidente du groupe de .....

de l'U.F.S.F.  
Adresse .....

Enfin nous insistons auprès de nos groupes pour qu'ils profitent de leurs démarches auprès des municipalités pour obtenir d'elles la nomination de « conseillères adjointes » ou de nouvelles femmes dans les Commissions. Comme M. Millières-Lacroix nous attachons la plus grande importance au développement de ce mouvement, et nous estimons qu'il doit être fait sans tarder.

Et en attendant des nouvelles confortantes, nous souhaitons à nos collaboratrices de bonnes et joyeuses vacances.

C. Brunshvic

1935-13-07  
n° 1158.

(1) Le prochain numéro de *La Française* paraîtra le 14 septembre.